

Fellahs, les travailleurs de la Palestine, les travailleurs arabes et les travailleurs socialistes de la Palestine ont demandé d'ouvrir les portes de la Palestine afin de donner refuge et secours au peuple juif, car sous la domination du peuple juif, la Palestine a grandi et prospéré. Le niveau de vie de tous s'est amélioré de façon incalculable. Le nombre des Arabes a doublé, et la sécurité a été assurée aux juifs. Si mes paroles manquent de poids, qu'on écoute ce passage d'une lettre de M. Chaim Cohn, prisonnier n° 80939 au camp de Dachau :

Pour tous les pays, le conflit avec le nazisme a été une guerre, une épreuve de force, accompagnée de victoires et de défaites. Pour les Juifs, ce n'a été que l'anéantissement, car on ne pouvait pas livrer la guerre avec des vieillards, des femmes et des enfants. Cela a été un massacre, comme l'histoire juive n'en avait pas connu depuis cinq siècles. Nous sommes sortis de cette lutte gigantesque victorieux, mais tellement brisés et affaiblis que nous n'avons pas la force ni l'énergie de nous réjouir. Hitler a perdu sur tous les fronts, sauf sur le front juif. Le peuple juif pleure la destruction des collectivités et des établissements juifs en Europe. Tous les juifs pleurent des pères, des mères, des enfants, des sœurs et des frères qui ont été assassinés. Nous espérons, après tant de souffrances, obtenir une légère récompense pour tous les ennuis, les peines et les douleurs que nous avons endurés. Nous avons été amèrement désappointés. Solitaires, nous errons aujourd'hui dans un monde maudit. Personne ne tend la main au peuple d'Israël. Personne ne vient à son secours. Sauf quelques exceptions, le monde nous considère comme un fantôme qui le hante et trouble sa paix. Voilà notre tragédie. Je n'exagère rien, et la statistique officielle est là pour prouver ce que j'avance.

Je répète que nous avons le devoir de venir au secours des opprimés aux termes de la présente charte. Par l'article 55, nous nous sommes engagés à créer les conditions nécessaires pour assurer entre les nations des relations fondées sur le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Si nous sommes sincères, prouvons-le. Si nous respectons ces engagements, nous accomplirons une révolution comparable à celle que constitue la bombe atomique. Nous avons dans cette bombe un instrument de destruction pour lequel nous ne sommes pas prêts au point de vue éthique ou moral. Nous avons là un engin de guerre créé par notre intelligence et capable de nous anéantir. Je rappelle aux honorables députés que les engins de guerre que l'homme a inventés, il les a toujours employés. Il est mauvais que la bombe atomique soit la propriété privée de deux ou trois nations. Elle appartient aux Nations Unies; et tout ce qui reste secret à son sujet devrait être confié aux Nations Unies dans l'intérêt de tous les peuples de l'univers afin que ces nations, liées par le pacte, puissent utiliser la bombe pour détourner un agresseur de la violence.

[M. Stewart.]

En dépit de toutes les erreurs qu'elle contient et de toutes ses faiblesses, la charte promet, je crois, de formidables résultats pour l'avenir. C'est peut-être le plus grand commun dénominateur de coopération internationale que nous puissions espérer à l'heure actuelle. Voilà donc une considération dont nous devons tenir compte, et avec le temps que nous avons à notre disposition nous devons mettre tout en œuvre pour en combler les lacunes et en faire à peu près l'instrument que nous désirons. Voilà pourquoi j'ai trouvé si regrettable le discours prononcé hier par l'honorable député de Peace-River (M. Low). Je l'ai écouté avec beaucoup de stupeur et certainement avec intérêt; je l'ai lu ensuite et j'ai été renversé. Voici sous nos yeux un exemple très remarquable et stupéfiant d'atavisme. Voici l'éternel Bourdon qui n'a rien appris et qui semble n'avoir rien oublié. Voici un apôtre de l'isolement dans un monde où l'isolement est impossible. Voici quelqu'un qui semble en vérité insulter les morts et se moquer des vivants, car il n'y a plus de place pour l'isolement dans l'univers. La participation canadienne ne doit pas être ratifiée, dit-il, sans que la population ait eu l'occasion d'apprendre ce que comporte la charte. Ne sait-il pas que depuis le début de la guerre notre population n'a que deux préoccupations principales, gagner la guerre et gagner la paix? Depuis cinq ou six ans les Canadiens discutent par tout le pays l'aspect futur de l'univers et la nature de nos obligations internationales. J'ignore la sorte de campagne électorale que l'honorable député a faite, mais jamais je n'ai pris la parole sans que mes commettants me demandent de parler de la politique extérieure du Canada. Dans l'ensemble, je n'ai jamais rencontré d'opposition à la politique tendant à appuyer la nouvelle organisation des Nations Unies.

En outre, l'honorable député dit qu'à la lumière de la charte, le préambule ne saurait être admis. Qu'exprime le préambule, monsieur l'Orateur? C'est l'espoir de l'humanité à l'égard de l'avenir. Ce sont les aspirations profondes de nos cœurs. C'est un idéal pour lequel nous devons lutter et auquel nous devons aspirer de toutes nos forces. Voilà le sens du préambule. S'il m'est permis de fournir une comparaison à l'honorable député de Peace River, je dirai que le préambule ressemble aux dix commandements. Il définit un mode de vie dans le domaine international. Les dix commandements établissent un mode de vie général. Parce que les dix commandements sont enfreints, oubliés et violés à chaque instant du jour, voudrait-il